

# Communiqué de presse

## *Pour diffusion immédiate*

### ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

**Gatineau, le 29 janvier 2022** – La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais souhaite rappeler à la population les dangers reliés au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il n'irrite ni les yeux ni les voies respiratoires. Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et même entraîner la mort. Seul un détecteur de monoxyde de carbone peut vous alerter de la présence de ce gaz.

Les premiers symptômes d'intoxication sont les maux de tête, les étourdissements, la fatigue, les nausées et les vomissements. Le monoxyde de carbone se dégage lorsque des appareils et des véhicules brûlent un combustible comme le propane, le bois, le mazout, etc.

En période de froid, il est important de faire attention aux appareils de chauffage d'appoint à combustible (ex : propane, mazout) qui ne doivent pas être utilisés à l'intérieur ou dans un espace fermé comme un véhicule. Ces appareils peuvent dégager du monoxyde de carbone. Il est également important de ne pas faire marcher le moteur du véhicule dans un endroit mal ventilé pour éviter une exposition au monoxyde de carbone. Lors de vos déplacements en période hivernale, apportez avec vous le matériel nécessaire en cas d'arrêt imprévu sur la route (pelle, couverture, eau, nourriture, etc.)

**Si vous avez des symptômes d'intoxication, que l'avertisseur de monoxyde de carbone sonne ou non, vous devez avant tout penser à votre sécurité. Quittez les lieux et dirigez-vous à l'extérieur.**

- Composez le 9-1-1 ou appelez le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060.
- Laissez la porte ouverte en quittant les lieux afin d'aérer complètement l'endroit.
- Attendez l'autorisation d'un pompier pour retourner à l'intérieur, même pour quelques minutes.

Pour plus d'informations et de consignes de prévention des intoxications au monoxyde de carbone, consultez le site Québec.ca à la page suivante : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/prevenir-les-intoxications-au-monoxyde-de-carbone/>

- 30-

**Pour plus de renseignements :**

Service des relations médias

Centre intégré de Santé et de Services sociaux de l'Outaouais

07.relations\_medias@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : 819 966-6583